Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL153-DE

Communauté Lesneven Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N° 2026-CC-090

Séance du 29 juin 2026

Membres en exercice : 42
- Présents : 38
- Votants : 42
- **Quorum atteint**

Date d'affichage de la convocation : 23 juin 2026

Le 29 juin 2026 à 18 h 30, le conseil communautaire – dûment convoqué le 23 juin 2026 – s'est réuni en session ordinaire Salle Argoat - Hôtel communautaire, sous la présidence de Claudie BALCON, Présidente.

MEMBRES PRÉSENTS :
M. Pierre ABAUTRET, M. Pierre ABJEAN, Mme Claudie BALCON, M. Louis BEAUGENDRE, M. Franck BERTHOULOUX, Mme Anne BERTIN, M. Christophe BOIVIN, M. Jean-Louis BONDU, M. Julien BOUCHARÉ, M. Christophe BÈLE, Mme Odette CASTEL, Mme Claire CHAPALAIN, M. Pascal CORNIC, Mme Nathalie CORRE, M. Xavier FRANQUES, M. Eric GUEZENOC, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, Mme Marylène LAGADEC, M. Didier LAMARRE-DEGOUTHO, M. Jean-Noël LE MENN, Mme Emmanuelle LE ROUX, M. Stéphane LE VOURCH, M. Patrice LELOUP, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, M. Gérard MITCHOVITCH, Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Caroline OLLIVIER, M. René PAUGAM, M. Xavier PENNORS, M. Raphaël RAPIN, M. Jean-Yves ROUDAUT, Mme Sandra ROUDAUT, M. Philippe SERVEL, M. Bernard SIMON, M. Yann TOUDIC

MEMBRES REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :
Mme Stéphanie GUEGUEN donne procuration à Mme Anne BERTIN, M. Nicolas KERMARREC donne procuration à Mme Claudie BALCON, Mme Sandrine MAYOL donne procuration à Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Monique WALLET donne procuration à Mme Claire CHAPALAIN

MEMBRES ABSENTS :

Secrétaire de séance : Raphaël RAPIN

RH : accroissement saisonnier d'activité – Cellule ouvrages SEA

La cellule « ouvrages » du service Eau et Assainissement [SEA] est composée de cinq agents, chargés de l'exploitation des ouvrages d'assainissement et d'eau potable du territoire et de la réalisation des prestations de maintenance préventive, corrective ou des travaux.

Ces agents sont répartis sur l'ensemble du territoire, avec pour chacun d'entre eux un secteur d'intervention propre, quand bien même, dans le cadre de l'astreinte d'exploitation, ils exercent leurs missions sur l'ensemble du territoire.
Actuellement, **un des agents de l'équipe est absent pour raison de santé** (sa date de reprise n'étant pas connue à ce jour).
Par ailleurs, **un autre des agents a annoncé son départ définitif de la collectivité**, départ qui sera effectif début septembre 2026.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL153-DE

Afin de permettre d'assurer la continuité de service dans les conditions les moins dégradées pour nos collègues, il est proposé de créer un poste non permanent au titre d'un besoin saisonnier, pour une durée de 3 mois (renouvelable).

Cet emploi non permanent a pour but de garantir aux agents le bénéfice de leurs congés estivaux, malgré les absences du service, et ce, malgré la récurrence de l'astreinte qui, du fait des absences, sera plus régulière. En effet, ce poste non permanent ne pourra intégrer l'astreinte, faute de temps de formation nécessaire, mais il devrait permettre aux agents de réaliser leurs missions sur la semaine de travail dans de meilleures conditions. Cet emploi permettra notamment d'assister l'équipe sur les opérations de surveillance, de maintenance préventives ou correctives effectuées sur les stations d'épuration et les postes de relevages.

Enfin, il est précisé que cet emploi, à temps complet, relevant de la convention collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement du 12 avril 2000, impactera le budget annexe de l'Eau.

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser la Présidente à créer l'emploi mentionné et à inscrire au budget les crédits correspondants.

Décision : Approuvé à l'unanimité

Votants	42	
Pour	42	M. Pierre ABAUTRET, M. Pierre ABJEAN, Mme Claudie BALCON, M. Louis BEAUGENDRE, M. Franck BERTHOULOUX, Mme Anne BERTIN, M. Christophe BOIVIN, M. Jean-Louis BONDU, M. Julien BOUCHARÉ, M. Christophe BÈLE, Mme Odette CASTEL, Mme Claire CHAPALAIN, M. Pascal CORNIC, Mme Nathalie CORRE, M. Xavier FRANQUES, Mme Stéphanie GUEGUEN, M. Eric GUEZENOC, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, M. Nicolas KERMARREC, Mme Marylène LAGADEC, M. Didier LAMARRE-DEGOUTHO, M. Jean-Noël LE MENN, Mme Emmanuelle LE ROUX, M. Stéphane LE VOURCH, M. Patrice LELOUP, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, Mme Sandrine MAYOL, M. Gérard MITCHOVITCH, Mme Anne-Cécile NICOLAS, Mme Caroline OLLIVIER, M. René PAUGAM, M. Xavier PENNORS, M. Raphaël RAPIN, M. Jean-Yves ROUDAUT, Mme Sandra ROUDAUT, M. Philippe SERVEL, M. Bernard SIMON, M. Yann TOUDIC, Mme Monique WALLET
Contre		
Absten-tion		
NPPV		

Pour extrait conforme,
La Présidente

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260629-DEL153-DE

